



vzw AIB-VINÇOTTE BELGIUM asbl

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com

Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Safety, quality and environmental services

AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Rési. B6
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Personnes responsables de l'exécution du travail: RAPPORT n°: P02273-1078/Gem/g

Nom, Prénom: Idem Membre n°: _____

N° de TVA: _____ Installation: Nom: Appartement 1^{er} top droit

ou n° de la carte d'identité: _____ Adresse: Rue de Bolocet 41

Distributeur: Netmanagement 5000 Namur

_____ Date de visite: 25/05/2005

_____ Propriétaire ou Mandataire: Tél. _____

Compteur: n°: NP index: _____ Nom, Prénom: _____

Type de comptage: jour - bihoraire - nuit - _____ Adresse: _____

_____ Demandeur: _____

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existente Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: NP A Type: Max 10A

Description du branchement: Aerien Type câble: EXUB Section: 4 x 25 mm²

Alimentation tableau principal: 4 x 10 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 9

Type de prise de terre: Piquets Résistance de dispersion: 11 Ohms Isolement général: 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>Voire schémas</u>		

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Neant

obs: Liaison équipotentielles en attentes
Eclairage non placé

Le différentiel général était - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 06/03/06 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST ~~N'EST PAS~~ CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~ETAIT~~ NE PEUT ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Neant

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le _____

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: _____
VISA DU DISTRIBUTEUR:

Vu par Netmanagement
le 24/06/05
Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature

